



Certificats d'économies d'énergie

Opération n° **BAR-TH-47**

Systèmes hydro-économiques (DOM)

1. Secteur d'application

Bâtiments résidentiels existants dans les départements d'outre-mer.

2. Dénomination

Mise en place d'une pomme de douche hydro-économe (débit réduit) en remplacement d'un matériel classique ou mise en place de régulateurs de jets sur le robinet de l'évier ou du lavabo.

3. Conditions pour la délivrance de certificats

Les équipements sont conformes à la marque NF douche pour robinetterie ou NF régulateurs de jet. Ils sont répertoriés dans la classe de débit Z des normes EN NF 1112 (douches : 7,2 à 12 litres/minute) et EN NF 246 (régulateurs de jets : 7,5 à 9 litres/minute).

4. Durée de vie conventionnelle

6 ans.

5. Montant de certificats en kWh cumac

	Douche	Evier	Lavabo
Montant en kWh cumac par matériel installé	1000	200	200